

Zeitschrift: Bulletin du ciment
Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)
Band: 65 (1997)
Heft: 7-8

Rubrik: TFB actuel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

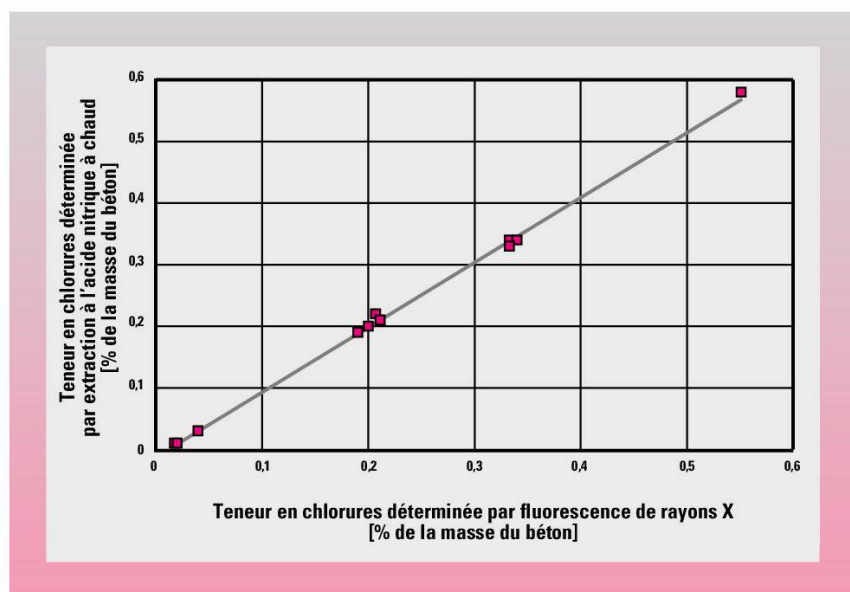
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TFB actuel

Avis à nos lecteurs

Le présent numéro du «Bulletin du ciment» est un numéro double.
Le prochain «Bulletin du ciment» paraîtra en septembre 1997.
Nous vous souhaitons de belles et reposantes vacances!
Rédaction et collaborateurs du TFB

Détermination rapide de la teneur en chlorures



Graphique: F. Deillon, TFB/S. Einfalt, ZSD

Fig. 1 Détermination de la teneur en chlorures de divers bétons et mortiers: corrélation entre les résultats de la détermination par fluorescence de rayons X et les résultats de la détermination par extraction à l'acide nitrique selon recommandation SIA 162/2.

La détermination de la teneur en chlorures dans les bétons et mortiers par voie chimique humide est très coûteuse et exige beaucoup de temps; elle n'est indiquée que pour de grandes quantités d'échantillons. C'est pourquoi, au laboratoire du TFB, on détermine maintenant la teneur en chlorures au moyen de l'analyse par fluorescence de rayons X. L'échantillon est à cet ef-

fet d'abord grossièrement fractionné, moulu et homogénéisé. La poudre est ensuite décomposée dans une perle de verre et analysée par fluorescence de rayons X.

Ce sont les résultats de la détermination de la teneur en chlorures selon recommandation SIA 162/2 (extraction à l'acide nitrique à chaud) qui ont servi de base pour l'étalonnage de la méthode. Les échan-

tillons utilisés provenaient de nombreux et divers bétons et mortiers, fabriqués avec différents granulats et ciments. Les résultats de la validation sont résumés à la figure 1. Cette validation s'est effectuée avec d'autres mortiers et bétons dont la teneur en chlorures était connue (adjonction de divers sels chlorurés lors de la fabrication). Certains échantillons contenaient également des ajouts tels que cendres volantes. Cet essai sera accrédité en septembre prochain.

Rapide et simple

Conditions lors de préavis: pour des échantillons fournis jusqu'à 15 heures, les résultats définitifs sont communiqués par fax au plus tard à 15 heures le lendemain. Les prix sont de 75 francs (carottes) ou de 55 francs (poudre) par détermination. Nous accordons naturellement des rabais pour les quantités importantes.

Vous désirez en savoir plus?

Fernand Deillon (téléphone direct: 062 887 72 28, télécopie 062 893 16 27, e-mail tfb@box.echo.ch) vous renseigne volontiers.

Fernand Deillon, TFB